

Docteur Eric Le Bihan
Président

COMMUNIQUÉ DE PRESSE du 21 novembre 2022

RUPTURES DE STOCK DE MÉDICAMENTS : LA DERNIÈRE GOUTTE D'ISOPRÉNALINE FAIT DÉBORDER LE VASE ! Quand les tutelles et les laboratoires jouent avec la survie de nos concitoyens

Les médecins, qui soignent les patients, les pharmaciens, qui approvisionnent les services qui soignent les patients, sont mis devant le fait accompli : ils ont appris, entre fin octobre et début novembre, que le laboratoire Pfizer arrêtaient la commercialisation de l'isoprénaline : fin du stock prévu... en novembre 2022 ! Une solution de remplacement est soumise à des consignes de contingentement digne de la 1ère vague COVID, où l'afflux de victimes mettait en tension l'approvisionnement en médicaments d'urgence.

L'isoprénaline est un médicament utilisé pour des urgences vitales très particulière, et ne peut être remplacé par aucun autre.

Comment imaginer, en 2022, en France, a fortiori hors situation « d'afflux de victimes », on soit en pénurie d'un médicament qui sauve des vies ?

Cette rupture de stock, annoncée très tardivement par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM), est la énième rupture de stock dont sont victimes les professionnels de santé, et surtout leurs patients.

Ainsi, par défaut de l'État, nous sommes régulièrement empêchés de soigner les patients qui nous sont confiés : de l'impossibilité de remplacer du matériel vétuste à la carence en médicaments d'urgence, devons-nous nous résigner à dégrader la qualité et la sécurité des soins ?

Les pharmaciens consacrent d'année en année de plus en plus d'efforts à chercher des sources d'approvisionnement en remplacement de celles défailtantes, souvent avec coûts majorés. Les médecins, doivent eux jongler au jour le jour avec les pénuries en adaptant les ordonnances en permanence. Autant de stress et de temps gâché et perdu, au détriment d'autres activités pharmaceutiques et cliniques d'intérêt pour les patients.

L'accès aux soins est devenu un sujet politique lors des dernières élections (« déserts médicaux »), en raison d'une pénurie de professionnels de santé. Il devrait l'être également au titre de la pénurie de médicaments et de matériel médical.

Le SNPHARE, au nom de tous les médecins et pharmaciens, et dans l'intérêt des patients, exige de l'État que l'ANSM remplisse sa mission de sécurisation de l'accès aux produits de santé pour l'ensemble de nos concitoyens, sur tout le territoire.

Le SNPHARE demande au Ministre une mission d'enquête sur l'accès aux produits de santé : médicaments d'urgence, traitements chroniques, dispositifs et matériels médicaux.